

Joignez-vous à nous lors de l'assemblée annuelle

Quand	Le jeudi 6 mai 2021 14 h (heure de l'Est)
Où	Assemblée virtuelle seulement, diffusée en audio en direct sur le Web à l'adresse suivante : icastpro.ca/fia210506 Veuillez vous référer à la section « Renseignements relatifs à l'assemblée » de la circulaire pour obtenir les instructions de connexion.

Questions soumises à l'assemblée

- 1 Recevoir les états financiers consolidés de iA Société financière et le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020
Page 5 de la circulaire et notre rapport annuel de 2020
 - 2 Élire les administrateurs de iA Société financière pour la prochaine année
La section « Les candidats aux postes d'administrateur » aux pages 20 à 44 de la circulaire
 - 3 Nommer l'auditeur externe de iA Société financière pour la prochaine année
Pages 5 à 7 de la circulaire
 - 4 Voter une résolution consultative sur l'approche adoptée par iA Société financière en matière de rémunération de la haute direction
La section « Rémunération de la haute direction » aux pages 80 à 119 de la circulaire
 - 5 Examiner et, s'il est jugé souhaitable, adopter une résolution visant à ratifier les modifications au règlement intérieur de iA Société financière relativement à la tenue d'assemblées d'actionnaires virtuelles et à certaines autres questions
Pages 8 à 10 et l'annexe B de la circulaire aux pages 126 à 132 de la circulaire
 - 6 Examiner une proposition d'actionnaires
Page 10 et annexe C de la circulaire aux pages 133 à 139
- L'assemblée pourra également examiner toute autre question qui lui sera régulièrement soumise.

Admission à l'assemblée

Pour une deuxième année, par prudence, pour faire face de manière proactive à l'impact du coronavirus (COVID-19) sur la santé publique, afin de limiter les risques pour la santé et la sécurité de nos actionnaires, employés et autres parties prenantes, et pour respecter certaines directives et recommandations du gouvernement du Québec, nous tiendrons notre assemblée sous forme virtuelle uniquement. L'assemblée sera diffusée en audio seulement en direct sur le Web. Les actionnaires auront tous une chance égale de participer à l'assemblée peu importe leur emplacement géographique.

Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront participer à l'assemblée, poser des questions et exercer leur droit de vote, en temps réel, pourvu qu'ils se soient connectés à Internet et qu'ils respectent les dispositions énoncées dans la circulaire et dans les règles de conduite applicables pour l'assemblée virtuelle publiées sur le site Internet ia.ca. Les propriétaires véritables qui ne sont pas dûment nommés comme fondés de pouvoir pourront participer à l'assemblée à titre d'invités, mais ils ne pourront pas exercer leur droit de vote à l'assemblée.

Transmission électronique des documents

Comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, nous utilisons les « procédures de notification et d'accès » pour la transmission de notre circulaire aux actionnaires inscrits et aux propriétaires véritables. Ainsi, au lieu de recevoir la circulaire par la poste, vous y avez accès en ligne. Le présent avis contient de l'information sur la manière d'accéder à la circulaire en ligne et de demander une copie papier, si vous désirez recevoir une copie papier. Les procédures de notification et d'accès permettent un accès plus rapide à la circulaire, aident à réduire les coûts engagés pour l'impression et l'envoi postal, contribuent à la protection de l'environnement et sont conformes à notre stratégie en matière de durabilité.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration si vous êtes un actionnaire inscrit ou un formulaire d'instructions de vote si vous êtes un propriétaire véritable. Vous pourrez utiliser ce formulaire pour exercer vos droits de vote.

Veuillez consulter la circulaire de sollicitation de procuration AVANT de voter.

Accéder à la circulaire en ligne

- Sur le site Internet de la société ia.ca
- Sur SEDAR sedar.com

Demander une copie papier

Si vous voulez recevoir une copie papier de la circulaire par la poste, vous devez en faire la demande.

Vous pouvez demander une copie papier sans frais. Pour ce faire, vous devez utiliser le numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote joint au présent avis.

Pour les actionnaires qui ont un numéro de contrôle à 15 chiffres

Pour demander une copie papier de la circulaire, appelez au numéro

- 1 866 962-0498
(Canada et États-Unis sans frais)
ou au
- 1 514 982-8216
(autres pays)

Entrez votre numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

Pour les actionnaires qui ont un numéro de contrôle à 16 chiffres

Pour demander une copie papier de la circulaire,appelez au numéro

- 1 877 907-7643
(Canada et États-Unis sans frais)
ou au
 - 1 303 562-9305 (autres pays)
- Entrez votre numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote ou transmettez un courriel à noticeandaccess@broadridge.com en y incluant votre numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.

Pour demander une copie papier de la circulaire après la date de l'assemblée, veuillez appeler au **1 800 564-6253** (Canada et États-Unis) ou au **1 514 982-7555** (autres pays).

Demander une copie des documents

Si vous en faites la demande avant la date de l'assemblée, la circulaire vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Pour recevoir la circulaire avant la date limite du vote par procuration et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard le 19 avril 2021 à 17 h (heure de l'Est). Veuillez noter que les délais de la poste peuvent faire en sorte que la circulaire vous parvienne après la date limite du vote et après la date de l'assemblée. Si vous en faites la demande le jour de l'assemblée ou dans l'année suivant le dépôt de la circulaire, celle-ci vous sera envoyée dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande.

Si vous demandez une copie papier de la circulaire, vous ne recevrez pas de nouveau formulaire de procuration. Vous devez donc conserver le formulaire initial qui vous a été envoyé pour pouvoir voter.

Vote

Veuillez prendre note que vous ne pouvez pas voter en retournant cet avis. Pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions, vous devez voter au moyen d'une des méthodes indiquées sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote.

Services aux investisseurs Computershare inc., notre agent des transferts, doit avoir reçu les votes par procuration au plus tard le 4 mai 2021 avant 17 h (heure locale). Veuillez vous reporter aux directives sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote pour connaître la manière de voter par procuration.

Questions

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir davantage de renseignements concernant cet avis et les procédures de notification et d'accès, veuillez communiquer avec Computershare au 1 800 564-6253 (Canada et États-Unis sans frais) ou au 1 514 982-7555 (autres pays).

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.